

Lyon, le mercredi 13 décembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

LYON PART-DIEU : OUVERTURE DE LA POINTE NORD DU NOUVEAU PARC MANDELA

Mercredi 13 décembre marque une étape importante dans la révolution paysagère du quartier de la Part-Dieu : **l'ouverture au public de la première partie du parc Mandela, la pointe nord située entre les rues Flandin et Mouton Duvernet**, en présence de Pierre Athanaze, Vice-président à la Métropole de Lyon à l'environnement, protection animale et prévention des risques, Gautier Chapuis, Adjoint au Maire de Lyon délégué à la végétalisation, la biodiversité, la condition animale et l'alimentation et Véronique Dubois-Bertrand, Maire du 3^{ème} arrondissement.

1,2 HECTARE DE NOUVEAUX ESPACES OUVERTS AU PUBLIC

Au sud-est du quartier de la Part-Dieu, la partie nord du parc correspond au terrain rendu public à l'occasion de l'aménagement du campus Orange et du redressement de la rue Flandin en 2019, entre la rue Paul Bert et l'avenue Félix Faure. Les paysagistes de l'agence D'Ici Là, associés aux agences Diluvial, Presents, Atelier Coup d'Eclart, EODD et Dédale, ont conçu pour cette partie du parc, un espace qui s'organise en plusieurs secteurs :

- ▶ **Un parc sportif de 1 500 m² comprenant :**
 - 2 tables de ping-pong,
 - un terrain multisports avec 2 paniers de basket adaptés à des pratiques pour les plus jeunes
 - une aire de glisse destinée principalement aux enfants avec des pentes très douces



- ▶ **Une promenade piétonne de 12 mètres de large** le long de la rue Flandin qui se poursuivra tout le long du parc, et assurera une continuité piétonne confortable et agréable du nord au sud. Cette promenade est équipée de **différents mobiliers d'assise permettant des lieux de pause** : tables de pique-nique, bancs et chaises...
- ▶ **Une terrasse bois de près de 220 m²** pouvant accueillir des pratiques libres



- ▶ **De nouvelles lisières végétales** plantées de manière généreuse et composées de trois strates végétales :
 - Arbres tiges et cépées : **Une centaine d'arbres ont été plantés dont 55** de manière anticipée dans le cadre de la préfiguration végétale conduite à l'hiver 2022, dont les principales essences sont : le tilleul à petite feuilles (*tilia cordata*), l'orme de Chine (*ulmus parviflora*), le chêne rouvre (*quercus petraea*)
 - Des arbustes de 1,50 à 3 mètres de hauteur
 - Des vivaces

Au total, ce sont près de 1 600 m² supplémentaires de massifs plantés, favorables au développement de la biodiversité.

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT EN 2024

Après la livraison de la pointe nord, les travaux d'aménagement reprendront à partir du 15 janvier 2024 pour se concentrer sur le reste de la pointe nord et la partie existante de l'esplanade Mandela, de l'autre côté de l'avenue Félix Faure afin :

- ▶ **D'aménager la prairie centrale** pour la détente (1,6 hectare) ou les jeux collectifs
- ▶ De **désimperméabiliser l'aire de jeux actuelle**, avec un sol enherbé ou souple, de proposer une piste vélo pour enfants, un trampoline, une balançoire et de transformer l'arbre à pluie en un arbre à brume ...
- ▶ **D'enrichir la présence végétale** avec la plantation de plus de 350 arbres
- ▶ De **terminer la promenade piétonne** le long de la rue Jeanne Hachette
- ▶ De **déplacer l'aire canine** depuis le square Alban Vistel, plus à l'ouest le long du fort Montluc.

La livraison prévisionnelle de la partie sud du parc est prévue pour début 2025.

RAPPEL DES ENJEUX DU PROJET D'AMENAGEMENT DU PARC



Le projet porte sur la création d'un parc urbain d'envergure, au cœur de la Part-Dieu, sur **plus de 4 hectares** avec une double intervention : la requalification de l'esplanade Mandela déjà existante et son extension vers le nord sur plus de 1,7 hectare. Le projet affiche une ambition écologique forte, incarnée par la création d'emprises plantées généreuses, une approche ouverte et vivante vers les habitants traduite par la présence d'espaces susceptibles d'accueillir de multiples usages.

Les enjeux principaux du réaménagement consistent à :

- ▶ **Proposer un grand espace ouvert au public (habitants du quartier, salariés, etc.) et très arboré**, en cohérence avec l'esplanade existante déjà aménagée d'une part, les espaces publics réaménagés de la Part-Dieu d'autre part ;
- ▶ **Offrir un îlot de fraîcheur au cœur de la Part-Dieu** : en développant les plantations, en valorisant la biodiversité et la présence de l'eau, et en rendant les sols aussi perméables que possible ;
- ▶ **Proposer des espaces sportifs et de bien-être** pour des pratiques pérennes ou exceptionnelles, en lien avec les associations existantes sur le quartier ;
- ▶ **Prendre en compte l'ensemble des flux existants sur cet espace** (transports en commun urbains T3 et T4, BHNS 7 Chemins Part-Dieu, voies lyonnaises, circulation automobile...), tout en apaisant et sécurisant la traversée piétonne de l'avenue Félix Faure.

CHIFFRES CLES DU PROJET FINAL

- ▶ Un parc urbain de **4 hectares**
- ▶ **70% de surfaces végétales** à l'échelle du projet global dont **21 000 m²** de prairie, **9 070 m²** de massifs arborés
- ▶ **+ 464 arbres** en plus des 332 arbres existants conservés

Guillaume BRUGE
SPL Lyon Part-Dieu
04 28 00 06 04
06 60 53 10 79
gbruge@lyon-partdieu.com

Laetitia LATAPY
Métropole de Lyon
04 26 99 39 51
06 67 95 13 59
Llatapy@grandlyon.com

Leila KESSI
Ville de Lyon
04 72 10 32 41
07 86 25 98 14
Leila.kessi@mairie-lyon.fr